

le globe rouge

Publication du Parti ouvrier et populaire jurassien

POP • Parti ouvrier et populaire • 12, rue de l'Eglise • CP 2208 • 2800 Delémont • Tél. 079 598 14 38 • info@popjura.ch • www.popjura.ch

Nous défendons les grandes causes, surtout celles des petits

Nous ne paierons pas leur crise !

La crise systémique que nous traversons aujourd'hui touche l'ensemble de la planète. Partout, le capitalisme vacille, et la Suisse n'est pas épargnée. Ce sont d'abord les travailleurs qui en font les frais : les licenciements se multiplient et le chômage augmente. De plus en plus de familles doivent se serrer la ceinture. Partout, la précarité s'accroît : la facture est présentée aux travailleurs, les inégalités se développent et s'approfondissent.

Cette crise ne tombe pas du ciel. Elle n'est en aucun cas un simple «accident de parcours» sur la route lumineuse du progrès capitaliste. Au contraire, cette crise économique, sociale et écologique est le produit prévisible et annoncé depuis longtemps, des politiques néolibérales menées ces dernières décennies en Suisse comme ailleurs dans le cadre de la globalisation capitaliste. Au POP, nous n'avons cessé de mettre en garde contre les dérégulations du secteur financier, de lutter contre les paradis fiscaux, de nous battre



contre les privatisations des services publics, de résister au «tout économique» qui détruit les solidarités et délégitime le politique. **Si la détresse humaine provoquée par ce naufrage n'était pas aussi affolante, nous pourrions presque sourire d'avoir eu raison avant l'heure.** Afin de conserver le système en l'état, on nous explique que quelques banquiers et autres traders seraient seuls responsables. Alors que nous avons besoin d'un changement de cap fondamental.

Il faut aujourd'hui déboulonner ce système basé sur la maximisation du profit, et proposer une alternative à la fois socialiste et écologiste. Le POP s'y emploie.

Pour sortir au plus vite de la crise, et éviter les suivantes, nous proposons des mesures volontaristes. Parmi celles-ci :

- l'introduction d'un salaire minimum légal de 3'500.- par mois;
- l'arrêt immédiat des politiques de privatisation des services publics (poste, santé, électricité, ...);
- la création d'un pôle public de la finance et du crédit qui soit au service des PME et de la collectivité;
- la fermeture des paradis fiscaux et l'abolition du secret bancaire, ces institutions iniques qui permettent aux possédants de se soustraire à l'impôt, contre l'intérêt général.

Nous voulons que l'AVS puisse remplir son mandat constitutionnel : il n'est pas acceptable que nos retraites, à travers les fonds de pension, enrichissent grassement une minorité d'actionnaires.

Cette crise du système capitaliste présente des opportunités pour toutes les forces de résistance. Nous avons aujourd'hui la responsabilité de proposer «un autre monde», de faire converger les luttes et de nous unir, pour exiger un changement de cap.

Votation cantonale

NON à un frein au développement

Les mécanismes de frein à l'endettement réduisent le rôle des collectivités à des considérations exclusivement financières. Dans le Jura, on l'a vu depuis quelque temps sans qu'il y ait une telle procédure, lorsque les finances vont mieux, on propose des réductions d'impôts. Lorsque les finances vont mal, on propose des mesures d'assainissement touchant tous les domaines, sauf la fiscalité. Une vision qui montre une fois de plus la soumission du politique au monde économique. La présence du directeur de la chambre de commerce lors de la conférence de presse du comité en faveur du frein, organisé par le Gouvernement, en est une nouvelle preuve. Pas question pour lui de toucher à la fiscalité très favorable, comme le Ministre des finances l'a rappelé récemment, dont bénéficient les entreprises jurassiennes.

Au-delà d'une opposition de principe, on ne peut que s'étonner des particu-

larités du frein à l'endettement jurassien. Effectivement, la plupart des cantons ont introduit un tel mécanisme. Mais aucun n'a inscrit ce principe dans sa Constitution. Aucun n'a prévu des règles s'appliquant à **chaque** exercice budgétaire. Un équilibre à atteindre à moyen terme est généralement la règle. Aucun n'a prévu qu'une dérogation à ce principe soit accordée par le peuple. Le Parlement ne peut le faire qu'une fois, si une majorité des deux tiers est obtenue. Cela donne, de fait, une minorité de blocage au seul groupe parlementaire PDC.

Chaque année, le budget devra présenter un taux d'autofinancement de 80%, ce qu'aucun budget jusqu'à présent ne présentait. L'autofinancement cumulé des 30 budgets votés (1979-2008) par le Parlement s'élève à 42,5%. Par contre, les comptes des 30 mêmes exercices bouclés présentent un degré d'autofinancement cumulé de 84,6%. Ceci démontre le caractère

aléatoire du budget qui reste un exercice de prévisions qui doivent, en fonction des réalités constatées en cours d'exercice, être adaptées. L'objectif réel de ce projet est de bloquer la politique d'investissements jurassienne. Il ne sera plus envisageable de proposer des investissements nouveaux. Les comptables, qui seront les véritables décideurs budgétaires, rappelleront que tel ou tel investissement implique une baisse du degré d'autofinancement amenant celui-ci en-dessous de la limite constitutionnelle admise. Le Parlement ne fera plus de politique, mais interrogera poliment les fonctionnaires de la trésorerie générale pour savoir si une dépense est possible constitutionnellement. L'utilité et l'intérêt de la dépense pour l'attractivité de notre canton ne seront finalement que secondaires. On connaît des moyens plus efficaces pour développer le Jura.

Rémy Meury

Le POP à l'offensive

Cadeaux fiscaux pour les plus riches, c'est scandaleux!

La Constitution fédérale est claire : à l'article 127, elle précise que le principe d'égalité de traitement en matière fiscale doit être respecté.

Malgré cela, plusieurs cantons continuent d'octroyer des « niches fiscales » à des ultra-privilegiés (indigènes comme étrangers).

Cette pratique permet à ceux-ci de ne s'acquitter que d'un montant symbolique d'impôt sans aucun rapport avec leur capacité économique.

En Suisse romande, l'État de Vaud et son président, le Libéral Radical Pascal Broulis, sont les champions toutes catégories du forfait fiscal. Plus de mille millionnaires et milliardaires établis dans ce canton bénéficient d'avantages fiscaux scandaleux.

Le POP vaudois lancera prochainement une initiative pour supprimer ce scandale. Car « il n'est pas admissible de laisser des gens payer des clopinettes alors que proportionnellement, ils sont infiniment plus riches que la moyenne de la population ».



A Zurich pour dire stop aux cadeaux fiscaux, le peuple vient d'accepter par 53% des votants une initiative lancée par « La

Liste Alternative » (alliée au «POP» zurichois). L'acceptation de cette initiative ne permettra plus qu'une poignée de privilégiés (137) ne s'acquittent que d'une obole symbolique.

A Obwald, rappelons l'action du conseiller national : Josef Zisyadis, entreprise contre le paradis fiscal pour milliardaires du canton d'Obwald, et de la victoire obtenue suite à la plainte qu'il avait déposée au Tribunal fédéral.

Dans le Jura : Les députés CS-POP-Verts interpellèrent le Gouvernement sur les avantages fiscaux, éventuellement octroyés dans notre région.

Le message du POP est clair : la fiscalité n'est pas seulement un moyen d'amener des recettes aux collectivités publiques. Pour nous, l'impôt est un instrument de justice sociale, un outil vers une société plus égalitaire, contre tous les privilèges.

Bernard Burkhard

Votation fédérales

NON au passeport biométrique obligatoire

A la suite du 11 septembre 2001, les Etats-Unis ont imposé le passeport biométrique aux voyageurs dans le cadre du programme d'exemption de visa. L'Union européenne a également exigé de ses Etats membres qu'ils ne délivrent plus que des passeports biométriques. Ayant rejoint l'espace Schengen, la Suisse doit reprendre cette réglementation. Mais les autorités suisses sont

allées bien plus loin que les exigences de Bruxelles.

La Confédération veut créer une base de données centralisée et imposer, à terme, la carte d'identité électronique. Le Conseil fédéral souhaite en effet centraliser les empreintes digitales de tout possesseur du passeport helvétique, alors qu'aucun accord international ne l'y contraint.

De plus, le Conseil fédéral

a également prévu d'offrir l'accès à ces données à un nombre important d'entreprises privées liées au domaine de l'aviation ou de la sécurité. La menace que fait peser une telle base de données sur la sphère privée est importante et inacceptable. Le POP jurassien vous invite donc à voter NON à ce projet liberticide.

OUI aux médecines complémentaires

Cinq disciplines de médecine complémentaire (homéopathie, médecine anthroposophique, médecine traditionnelle chinoise, phytothérapie ou médecine des plantes, thérapie

neurale) ont été radiées de l'assurance de base au mépris de la législation. Pourtant ces disciplines médicales ont été reconnues comme « suffisamment efficaces, adéquates et économiques » par le Programme scientifique d'évaluation des médecines complémentaires. Leurs coûts ne représentent que 0,1 % des coûts à la charge de l'assurance de base.

Le comité d'initiative a estimé que le contre-projet des Chambres fédérales allait suffisamment dans le bon sens et a retiré l'initiative.

On ne doit pas exclure les personnes à faible revenu de l'accès à ces médecines. Le POP vous invite à voter OUI « pour les médecines complémentaires ».

Canton de Neuchâtel

La gauche combative et les Verts ont le vent en poupe

Aux élections cantonales du mois d'avril, sous le slogan « **Le capitalisme déraille, changeons les règles du jeu pour vivre ensemble** », l'alliance du POP et du mouvement SolidaritéS a gagné trois sièges.

Au Locle : **3 députés POP (+1)**

A la Chaux-de-Fonds : **4 députés POP (+1)**

A Boudry : **1 député POP (+1)**

A Neuchâtel : **2 députés SolidaritéS**

Soit 10 députés qui se regrouperont avec les **14 députés Verts (+4)** pour former le groupe **POP-Verts-Sol qui comptera désormais 24 députés**.

Les socialistes ont perdu 5 sièges et se retrouvent à 36 élus.

BRAVO à nos camarades neuchâtelois qui démontrent que « **quand la gauche est à gauche, elle gagne les coeurs** ».

Votations fédérales:

NON au passeport biométrique
OUI aux médecines douces

Votation cantonale:

NON au frein à l'endettement

Non à la baisse des rentes!

Première victoire de la résistance

Le 8 avril, à Berne, 150 militant-e-s des syndicats et de gauche, déposaient officiellement près de **205'000** signatures contre la baisse des rentes du deuxième pilier. La récolte a été réalisée en trois mois, et c'est quatre fois plus que les 50'000 signatures obligatoires pour le dépôt d'un référendum qui ont été recueillies. **C'est le troisième plus important nombre de signatures jamais enregistré pour un référendum.**

Le syndicat UNIA a réuni un tiers des signatures. Les magazines de consommateurs ont apporté le deuxième tiers. L'AVIVO, le PST-POP, le PS et les autres syndicats apportant le troisième.

Le peuple aura le dernier mot en fin d'année.

Chronique d'une victoire annoncée

En premier : le PST-POP.

En octobre 2008, lors du congrès national du Parti suisse du Travail, les délégués approuvaient à l'unanimité une proposition de lancer le référendum contre la loi sur le deuxième pilier, au cas où celle-ci serait révisée comme le Conseil fédéral le proposait. A savoir : réduction du taux de conversion

avec comme conséquence : **la réduction des rentes de 12% !** Le 11 décembre 2008, le POP annonçait à la presse qu'il lançait le référendum, car : **« La baisse des rentes est grave, injuste et irresponsable dans les**

temps de crise que nous vivons actuellement ». Le PST-POP appelait le peuple suisse à résister à cette attaque contre l'État social. Il proposait à toutes les organisations sensibles aux valeurs de justice sociale et de solidarité de s'unir dans un comité unitaire contre cette loi injuste imposée par les chambres fédérales.

Rapidement le mouvement de résistance prit de l'ampleur. Le syndicat Unia fut le premier à réagir. Bousculant sa direction, le comité central d'UNIA décidait de soutenir le référendum.

Ensuite c'est le comité national de l'AVIVO qui annonçait son soutien. Suivirent les magazines de consommateurs: « K-Tipp », « Bon à savoir », et « Tout compte fait ».

Enfin le 28 janvier 2009, devant l'ampleur du mouvement, le Parti socialiste rejoignait le référendum.

Enfin le 28 janvier 2009, devant l'ampleur du mouvement, le Parti socialiste rejoignait le référendum.

Dans le Jura

Au mois de janvier, le POP jurassien



invitait les organisations syndicales, l'AVIVO, le MPF et les partis de gauche à constituer un comité jurassien contre la baisse des rentes. Ce comité a regroupé le POP, le PSJ, le PSA, le PSJB, les syndicats UNIA, Comedia, Jurassienne Poste, SSP, Syna, l'AVIVO et le MPF.

En quelques semaines, les militant-e-s du POP renforcé-e-s par quelques membres de Combat socialiste, récoltaient près de 1'100 signatures dans le canton. Parallèlement UNIA en récoltait 1742 dans le Jura et Jura bernois et Syna plus de 200.

Conclusion

En prenant l'initiative de lancer le référendum, le POP a démontré, une fois de plus qu'il était un défenseur conséquent du monde du travail, et que sa ligne politique de résistance et de rassemblement populaire était juste.

Bernard Burkhard

Contact

POP
Parti ouvrier et populaire
12, rue de l'Eglise
CP 2208
2800 Delémont
Tél. 079 598 14 38
e-mail: info@popjura.ch
Pour vos dons : CCP 25-10588-6

www.popjura.ch

Pour suivre de près l'actualité du POP

Réduction des rentes LPP, de quoi s'agit-il?

Selon les décisions du Conseil fédéral et du Parlement, le taux de conversion des rentes qui était initialement de 7,2%, baissera à nouveau de 6,8% à 6,4% en 2011. Traduction :

Pour un salaire de 3'000.-, la perte de rente serait de 192.- par mois

Pour un salaire de 5'000.- cette perte atteindrait 313.- par mois.

Pour un salaire de 8'000.- ce sera une perte de rente de 501.- par mois

Ces pertes illustrent bien la politique de démantèlement social que mènent la droite, les organisations patronales et les compagnies d'assurances.

Pendant ce temps, alors que la crise s'aggrave, le Conseil fédéral renfloue à coup de dizaines de milliards les banquiers spéculateurs et licencieurs de l'UBS !